

Departement Des Bouches Du Rhone Sdac

8 services

Service | Mis à jour le 21 mars 2022

Accompagnement global

● **Disponible** | Martigues (13)

Service cumulable

Acco. global individualisé

Accompagnement

Dispositif permettant la prise en charge simultanée de problématiques sociales et professionnelles, par l'intervention conjointe d'un travailleur social et d'un conseiller dédié de Pôle Emploi.

En présentiel

124 Avenue Clement Escoffier
13500 Martigues

Publics

Profils

- Demandeur d'emploi
- Personnes faisant face à des difficultés d'ordre social et professionnel

Critères

- Aucun

Pré-requis, compétences

- Aucun

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Envoyer un mail avec une fiche de prescription
- Téléphoner

Pour le bénéficiaire

- Les prescripteurs de l'accompagnement global sont les conseillers Pôle emploi, les travailleurs sociaux (MDS, lieux d'accueil, CCAS, autres structures sociales) ainsi que les pôles d'insertion pour les BRSA.

Justificatifs

- Aucun

 **Connectez-vous**

Accédez aux informations de contact et mobilisez ce service pour votre bénéficiaire.

Description

L'enjeu de cette modalité d'accompagnement réalisée en « binôme » est d'engager un parcours personnalisé à la fois sur le plan social et sur le plan professionnel.

Le dispositif repose sur un diagnostic partagé. Il s'agit :

- D'approfondir l'analyse de la situation professionnelle avec un conseiller dédié pôle emploi à l'accompagnement global,
- D'approfondir l'analyse de la situation sociale du demandeur d'emploi avec un travailleur social,
- Et de déterminer de façon concertée les actions à entreprendre pour répondre à ses besoins dans les deux champs.

L'entrée en accompagnement global se fait dès que ce diagnostic partagé est réalisé, sur accord du demandeur d'emploi et sur décision concertée des deux professionnels.

Toutefois, depuis mars 2020, la modalité de l'intégration tacite est mise en œuvre. Cette modalité prévoit que le conseiller dédié pôle emploi ou le travailleur social réalise un diagnostic initial et engage immédiatement son accompagnement.

Durée de l'accompagnement :

Durée de l'accompagnement global : 12 mois. Reconduction possible pour 6 mois sur décision partagée des deux professionnels avec accord de la personne

****Déroulement de l'action : ****

Le dispositif repose sur un binôme référent emploi et référent social, qui grâce à des temps de concertation, articule leurs interventions respectives dans le champ de l'emploi et du social. A partir d'un diagnostic partagé dans lequel ont été ciblés les freins au retour à l'emploi, le conseiller emploi et le référent social définissent ensemble une prise en charge adaptée.

Tout au long de l'accompagnement du demandeur d'emploi, le conseiller dédié de pôle emploi et le travailleur social sont co responsables de l'articulation du parcours et de sa réalisation. Ils coordonnent leurs actions :

- Le conseiller dédié met en œuvre l'ensemble des actions pertinentes et mobilisables à travers l'offre de services de pôle emploi et de ses partenaires,
- Le professionnel du travail social met en œuvre l'ensemble des actions pertinentes et mobilisables relatives à l'accompagnement social.

Des points d'échanges intermédiaires sont déterminés en fonction des besoins et des actions proposées. Le conseiller dédié pôle emploi avec le professionnel du travail social s'assurent de la réalisation effective des actions et de leur impact sur le parcours du bénéficiaire.

Enfin, chacun agit dans le respect du cadre déontologique défini pour l'exercice de ses activités.